

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 19 JUIN 2009

***GROUPE COMMUNISTE ET CITOYEN  
ET GROUPE SOCIALISTE / LES VERTS***

QUESTION ORALE DE MESDAMES CATHERINE MARGATE ET  
MICHELE CANET A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

**RELATIVE A LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE D'ANTONY**

Monsieur le Président,

A la séance du 19 décembre, nous vous interrogeons sur la convention passée entre le Département et l'Etat pour la construction de 3 000 nouveaux logements étudiants, nous vous demandons de garantir, devant notre assemblée, que ces nouvelles constructions s'ajouteraient à l'existant réhabilité.

Vous avez alors indiqué que « cette convention ne concernait pas particulièrement la résidence universitaire d'Antony, qu'elle était beaucoup plus large » et que les « garanties à la RUA et au CROUS étaient apportées par la convention du 1<sup>er</sup> octobre 2008 dont c'était justement l'objet ».

Bien que vous ayez souligné que « l'ensemble de notre assemblée pouvait se féliciter de l'effort exceptionnel fait par le Conseil général pour le logement étudiant », nous restons très préoccupés par la pénurie de logements pour les étudiants et la seule construction, depuis plusieurs années, de résidences privées accessibles uniquement à une population aisée.

Nous voulons donc revenir particulièrement sur le devenir de la RUA car, enfin, de quel effort exceptionnel parle-t-on quand, plutôt que de garantir le logement social étudiant par un partenariat avec le CROUS de Versailles, en l'associant aux projets de nouvelles constructions ou en soutenant ses demandes de financement de travaux urgents pour la mise aux normes rapides des logements de la RUA, vous fustigez sa gestion en indiquant qu'elle n'a rien d'exemplaire, pointant la résidence d'Antony que l'Etat a laissé se dégrader alors qu'elle aurait dû déjà être réhabilitée comme l'a souligné le rapport Anciaux.

Quand, après avoir opéré le transfert de propriété de la cité universitaire à l'agglomération des Hauts de Bièvres, vous vous défendez de pouvoir intervenir sur le choix des bailleurs sociaux dans la gestion de leur patrimoine.

Récemment, les personnels de la RUA ont été informés par le directeur local du CROUS des projets de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres, projets qui devraient être portés à la connaissance des étudiants dans les tout prochains jours. Nous demandons que notre assemblée soit informée de l'état d'avancement de ce projet de réhabilitation.

La question de la démolition d'une partie de la résidence est-elle envisagée ? Je voudrais rappeler qu'après la démolition du bâtiment B en 1986 soit plus de 400 chambres, la démolition du bâtiment C entraînerait la suppression de 550 des 2500 places de la RUA, 1500 en individuels et 480 en T2 soit 20% de sa capacité d'accueil.

Qu'en est-il de son devenir car comme toutes les résidences universitaires elle est utile, en permettant à des centaines d'étudiants, Français ou étrangers, dont les familles n'ont pas de revenus financiers conséquents, de mener à bien leurs études.

Que comptez-vous faire, Monsieur le Président, pour participer à sa réhabilitation ?

Que comptez-vous faire pour que l'engagement pris par l'Etat et le Département devant cette assemblée départementale de construire 3000 nouveaux logements soit respecté d'ici 2013 ?